

Calendrier

Faculté des lettres et sciences humaines

	Automne 2019	Hiver 2020	Été 2020 Trimestre complet <small>(voir trimestres intensifs à la page suivante)</small>
Choix de cours, information en ligne dès le	12 juin	6 novembre	11 mars
Début du trimestre	26 août	6 janvier	27 avril
Fin du trimestre	23 décembre	24 avril	28 août
Activités de la Rentrée	28 et 29 août	s/o	s/o
Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques. <u>Les activités retirées ne seront pas facturées.</u>	15 septembre ^{(1) (2) (3) (4)}	21 janvier ^{(1) (2) (3) (4)}	21 mai ^{(1) (2) (3) (4)}
Date limite d'abandon des activités pédagogiques. <u>Les activités abandonnées restent facturées.</u> <small>(art. 4.2.5 du Règlement des études)</small>	15 novembre ^{(1) (2) (3) (4)}	16 mars ^{(1) (2) (3) (4)}	8 juillet ^{(1) (2) (3) (4)}
Période d'examens <small>(le plan de cours peut prévoir la poursuite des activités pendant cette période)</small>	10 au 23 décembre	13 au 24 avril	17 au 28 août
Date limite de remise des notes	10 janvier	1 ^{er} mai	4 septembre
Coupages de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	25 et 26 avril	29 et 30 août
STAGES COOPÉRATIFS			
Début des stages coopératifs	3 septembre	6 janvier	4 mai
Fin des stages coopératifs	13 décembre	17 avril	14 août
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2020)	21 janvier (stage été 2020)	15 mai (stage automne 2020)
Entrevues des stages coopératifs – 1^{re} phase	21 oct. au 1 ^{er} nov.	3 au 14 février	1 ^{er} au 12 juin
Entrevues des stages coopératifs – 2^e phase	14 et 15 novembre	27 et 28 février	25 et 26 juin
SUSPENSION DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES			
Congés universitaires <small>(article 8.1.4 du Règlement des études)</small>	Fête du Travail : 2 sept. Action de grâces : 14 oct.	Vendredi saint : 10 avril Pâques : 11 au 13 avril	Journée nationale des Patriotes : 18 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 29 juin
Journée réservée aux activités étudiantes <small>(Ne s'applique qu'au Campus principal)</small>	29 août (8 h 30 à 22 h)	29 janvier (8 h 30 à 22 h)	s/o
Mouvement <i>La planète s'invite à l'université</i> <small>(S'applique à tous les cycles)</small>	27 septembre 12 h à 14 h 30	s/o	s/o
Semaine de relâche	21 au 25 octobre	2 au 6 mars	22 au 26 juin
Suspension des activités pédagogiques de 1^{er} cycle : assemblées générales de l'AGEFLESH	24 sept., de 11 h 50 à 15 h 50 13 nov., de 11 h 50 à 15 h 50	4 février, de 11 h 50 à 15 h 50 19 mars, de 11 h 50 à 15 h 50	s/o
Collation des grades <small>Suspension au campus principal seulement</small>	21 septembre	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <small>Suspension au Campus principal seulement</small>	s/o	s/o	15 au 18 mai

(1) Dates limites pour les activités offertes de façon intensive la fin de semaine :

choix ou modifications des activités pédagogiques : le lundi suivant la 1^{re} fin de semaine
abandon d'activités : avant le dernier tiers de l'activité

(2) Dates limites pour les activités pédagogiques ayant un horaire atypique :

choix ou modifications des activités pédagogiques : avant la 7^e heure de cours
abandon des activités : avant le dernier tiers de l'activité

(3) Dates limites pour les activités offertes en ligne

choix ou modifications des activités pédagogiques : le 9^e jour ouvrable suivant le début de l'activité
abandon des activités : avant le dernier tiers de l'activité

(4) Dates limites pour les activités s'offrant sur tout le trimestre, mais avec des rencontres sporadiques :

choix ou modifications des activités pédagogiques : même date limite que dans le calendrier régulier
abandon des activités : même date limite que dans le calendrier régulier

Calendrier

Faculté des lettres et sciences humaines

	Demi-trimestre d'été mai-juin 2020	Demi-trimestre d'été juillet-août 2020
Choix de cours, information en ligne à partir du	11 mars	
Début du trimestre Fin du trimestre	27 avril 26 juin	29 juin 28 août
Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques. <u>Les activités retirées ne seront pas facturées.</u>	(1) (2) (3) (4)	
Date limite d'abandon des activités pédagogiques. <u>Les activités abandonnées restent facturées.</u> (art. 4.2.5 du Règlement des études)	3 juin (1) (2) (3) (4)	3 août (1) (2) (3) (4)
Période d'examens (le plan de cours peut prévoir la poursuite des activités pendant cette période)	À préciser lors de la 1 ^{re} séance de chaque activité	
Date limite de remise des notes	6 juillet	4 septembre
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	29 et 30 août
STAGES COOPÉRATIFS		
Entrevues des stages coopératifs – 1^{re} phase	1 ^{er} au 12 juin	s/o
Entrevues des stages coopératifs – 2^e phase	25 et 26 juin	s/o
SUSPENSION DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES		
Congés universitaires (article 8.1.4 du Règlement des études)	Journée nationale des Patriotes : 18 mai Journée nationale du Québec : 24 juin	Fête du Canada : 29 juin
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au Campus principal seulement</i>	15 au 18 mai	s/o

(1) Dates limites pour les activités offertes de façon intensive la fin de semaine :

choix ou modifications des activités pédagogiques : le lundi suivant la 1^{re} fin de semaine
abandon d'activités : avant le dernier tiers de l'activité

(2) Dates limites pour les activités pédagogiques ayant un horaire atypique :

choix ou modifications des activités pédagogiques : avant la 7^e heure de cours
abandon des activités : avant le dernier tiers de l'activité

(3) Dates limites pour les activités offertes en ligne

choix ou modifications des activités pédagogiques : le 9^e jour ouvrable suivant le début de l'activité
abandon des activités : avant le dernier tiers de l'activité

(4) Dates limites pour les activités s'offrant sur tout le trimestre, mais avec des rencontres sporadiques :

choix ou modifications des activités pédagogiques : même date limite que dans le calendrier régulier
abandon des activités : même date limite que dans le calendrier régulier